



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20726
11 juillet 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

Lettre datée du 11 juillet 1989, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des
Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une liste des violations du cessez-le-feu par l'Iran.

1. Le 15 juin 1989, à 17 h 30, neuf soldats ont été repérés au point de coordonnées (497-152), alors qu'ils installaient un nouvel abri à 300 mètres du IIe corps d'armée.
2. Le 16 juin 1989, à 12 h 10, un hélicoptère iranien a été repéré au nord de la côte (2422), au point de coordonnées (1051) et à 6 kilomètres du Ier corps d'armée.
3. Le 16 juin 1989, à 13 heures, trois soldats ont été repérés au point de coordonnées (639-361), alors qu'ils détruisaient un ancien poste d'observation pour en construire un nouveau 20 mètres plus loin, à 1 500 à 2 000 mètres du IIe corps d'armée.
4. Le 16 juin 1989, à 17 h 15, 10 soldats ont été repérés au point de coordonnées (997-731), alors qu'ils installaient un poste de tir au niveau du premier mur de protection iranien, à 700 mètres du IIIe corps d'armée.
5. Le 16 juin 1989, à 17 h 25, sept soldats ont été repérés au point de coordonnées (946-772), alors qu'ils creusaient une tranchée transversale au niveau du premier mur de protection iranien, à 700 mètres du IIIe corps d'armée.
6. Le 16 juin 1989, à 20 h 20, on a constaté qu'un nouveau poste iranien avait été installé, au moyen de sacs de sable, au point de coordonnées (335-575), à 400 mètres du VIIe corps d'armée.
7. Le 17 juin 1989, à 9 h 45, huit soldats ont été repérés au point de coordonnées (999-732), alors qu'ils installaient un poste de tir au niveau du premier mur de protection iranien, à 900 mètres du IIIe corps d'armée.

8. Le 17 juin 1989, à 12 h 15, la partie iranienne a procédé à l'installation de deux nids de mitrailleuse entre les points de coordonnées (810-070) et (810-040), à 1 kilomètre du Ve corps d'armée.
9. Le 17 juin 1989, entre 7 h 35 et 8 h 30, un corps du génie iranien, équipé de 2 pelleteuses, d'une niveleuse, d'un bulldozer et de 11 camions à benne, a été repéré au point de coordonnées (513-323), alors qu'il ouvrait une route à 800 à 1 000 mètres du VIIe corps d'armée.
10. Le 17 juin 1989, entre 6 h 30 et 7 heures, un corps du génie iranien, équipé d'un rouleau compresseur et de 6 camions à benne, a été repéré entre les points de coordonnées (698-144 et 589-196), alors qu'il ouvrait une route à 1 000 à 1 600 mètres du VIIe corps d'armée.
11. Le 17 juin 1989, à 11 h 25, un hélicoptère a été repéré au point de coordonnées (255-628); à 11 h 50, il a été de nouveau repéré alors qu'il survolait, en sens inverse, une zone située à 5 kilomètres du Ier corps d'armée.
12. Le 17 juin 1989, à 12 h 10, des soldats ont été repérés alors qu'ils se trouvaient à bord de 2 Land Cruiser, de 2 Land Cruiser pick-up et de 3 camions; ils se sont ensuite installés aux postes d'observation situés à 2 400 à 3 200 mètres du Ier corps d'armée, entre les points de coordonnées (635-760), (628-765), (611-770) et (628-757).
13. Le 17 juin 1989, entre 7 h 30 et 9 h 30, un corps du génie iranien, équipé de 2 pelleteuses, d'une niveleuse et de 8 camions à benne, a été repéré entre les points de coordonnées (338-578) et (364-596), alors qu'il ouvrait une route et consolidait un mur de protection à 700 mètres du VIIe corps d'armée.
14. Le 17 juin 1989, à 8 h 30, une unité iranienne composée de 10 à 12 soldats a été repérée au point de coordonnées (505-143), alors qu'elle creusait une nouvelle tranchée de communication de 10 à 15 mètres de long, à 800 mètres du IIe corps d'armée.
15. Le 18 juin 1989, à 8 h 30, la partie iranienne a procédé, au point de coordonnées (916-773), à l'installation d'un poste, entouré de sacs de sable, au niveau du mur de protection iranien, à 700 mètres du IIIe corps d'armées.
16. Le 18 juin 1989, entre 7 heures et 9 heures, un corps du génie iranien, équipé de 3 pelleteuses, d'une niveleuse et de 12 camions à benne, a été repéré au point de coordonnées (338-578), alors qu'il ouvrait une route à 700 mètres du VIIe corps d'armée.
17. Le 18 juin 1989, à 7 heures, un corps du génie iranien, équipé d'une pelleteuse, d'une niveleuse et de 4 camions à benne, a été repéré au point de coordonnées (698-144), alors qu'il ouvrait une route à 1 100 mètres du VIIe corps d'armée.

18. Le 18 juin 1989, à 10 h 30, un hélicoptère iranien a été repéré alors qu'il survolait le village de Nusud au point de coordonnées (0922), avant de se diriger vers la zone de Shikhan au point de coordonnées (0987) et la zone de Bla Bzen au point de coordonnées (1184), à 2 kilomètres du Ier corps d'armée.
19. Le 18 juin 1989, à 10 h 30, une quarantaine de soldats sont venus renforcer le poste d'observation iranien situé au point de coordonnées (665-737), en face du Ier corps d'armée.
20. Le 18 juin 1989, à 11 h 15, la partie iranienne a procédé à l'installation d'un poste de tir au niveau du premier mur de protection iranien situé au point de coordonnées (948-771), à 700 mètres du IIIe corps d'armée.
21. Le 18 juin 1989, à 18 heures, la partie iranienne a procédé à l'édification d'un poste couvert où elle a installé une mitrailleuse Dushka, au point de coordonnées (022-981), à 3 kilomètres du IVe corps d'armée.
22. Le 18 juin 1989, à 15 h 30, cinq soldats ont procédé à l'installation d'un nouveau poste au pied du mont Khadr Sharkani, au point de coordonnées (069-582), à 1 kilomètre du Ve corps d'armée.
23. Le 18 juin 1989, à 18 heures, on a constaté que la partie iranienne avait installé un nouveau poste d'observation au point de coordonnées (913-755) et un autre au point de coordonnées (910-752), à 1,5 kilomètre du Ve corps d'armée.
24. Le 18 juin 1989, à 12 heures, on a repéré un camion à benne de marque Mercedes transportant des caisses de munitions, qui ont été déchargées par 15 soldats au point de coordonnées (631-759), à 2 200 mètres du Ier corps d'armée.
25. Le 18 juin 1989, à 8 h 30, un bulldozer a été repéré au point de coordonnées (433-908), alors qu'il élevait un mur de protection de 50 mètres de long et de 1,5 m de hauteur sur la nouvelle route du mont Sir, en face du Ier corps d'armée.
26. Le 18 juin 1989, à 8 h 50, huit soldats ont procédé à l'installation d'un nouveau poste au point de coordonnées (512-183), à 800 mètres du IIe corps d'armée.
27. Le 18 juin 1989, à 17 heures, un corps du génie iranien, équipé d'une pelleuse et de 5 camions à benne, a été repéré au point de coordonnées (589-196), alors qu'il ouvrait une route à 1 700 mètres du VIIe corps d'armée.
28. Le 18 juin 1989, à 18 h 15, quatre soldats ont été repérés au point de coordonnées (642-373), alors qu'ils creusaient une tranchée de communication de 20 mètres de long, à 2,5 à 3 kilomètres du IIe corps d'armée.

29. Le 19 juin 1989, entre 8 h 15 et 10 h 30, un corps du génie iranien, équipé de 3 pelleteuses, d'une niveleuse et de 10 camions à benne, a été repéré entre les points de coordonnées (338-579), (365-597) et (300-639), alors qu'il ouvrait une route à 600 à 700 mètres du VIIe corps d'armée.

30. Le 19 juin 1989, à 11 heures, on a constaté l'installation d'une nouvelle position iranienne sur la rive orientale de Chatt el Arab au point de coordonnées (300-638), à 600 mètres du VIIe corps d'armée.

31. Le 19 juin 1989, entre 8 h 30 et 9 h 40, un corps du génie iranien, équipé d'une pelleteuse, d'un bulldozer, d'un rouleau compresseur, d'une niveleuse et de 9 camions à benne, a été repéré entre les points de coordonnées (509-379) et (518-319), alors qu'il ouvrait une route à 750 mètres du VIIe corps d'armée.

32. Le 19 juin 1989, entre 7 heures et 9 h 10, un corps du génie iranien, équipé de 2 pelleteuses, d'un rouleau compresseur et de 10 camions à benne, a été repéré entre les points de coordonnées (698-144) et (586-193), alors qu'il ouvrait des routes à 1 100 à 1 300 mètres du VIIe corps d'armée.

33. Le 19 juin 1989, entre 8 h 40 et 9 h 55, on a repéré au point de coordonnées (68-69) deux camions à benne de marque Mercedes et trois transports de troupes ayant respectivement à leur bord 150 et 100 soldats armés, à 3,5 kilomètres du Ier corps d'armée.

34. Le 19 juin 1989, la partie iranienne a procédé, au point de coordonnées (42-87), à l'édification d'un mur de sable de 70 mètres de long et de 2 mètres de hauteur, à 3 kilomètres du Ier corps d'armée.

35. Le 19 juin 1989, à 13 heures, quatre soldats iraniens ont été repérés au point de coordonnées (033-653), alors qu'ils installaient un nid de mitrailleuse au versant de la route 3006, à 1,5 kilomètre du Ve corps d'armée.

36. Le 19 juin 1989, à 8 heures, six soldats iraniens, équipés d'une pelleteuse, ont été repérés au point de coordonnées (947-770), alors qu'ils installaient un poste à 700 mètres du IIIe corps d'armée.

37. Le 19 juin 1989, à 17 h 45, 10 soldats iraniens ont été repérés au point de coordonnées (26-00), alors qu'ils creusaient une tranchée transversale de 10 mètres de long, au nord du fleuve Dowbirij, à 2 kilomètres du IVe corps d'armée.

38. Le 19 juin 1989, à 8 heures, une unité iranienne composée d'une quinzaine de soldats a été repérée au point de coordonnées (513-152), alors qu'elle procédait à l'installation d'un nouveau poste à 800 à 1 000 mètres du Ier corps d'armée.

39. Le 20 juin 1989, à 8 heures, 10 soldats ont été repérés au point de coordonnées (949-769), alors qu'ils procédaient à la construction d'un abri au niveau du mur de protection iranien, à 800 mètres du IIIe corps d'armée.

40. Le 20 juin 1989, entre 7 h 40 et 9 h 10, un corps du génie iranien, équipé de 3 pelleteuses, d'un bulldozer, de 2 niveleuses, de 12 camions à benne et d'un camion citerne, a été repéré alors qu'il ouvrait une route au point de coordonnées (338-579) et à la consolidation du mur de protection entre les points de coordonnées (365-597 et (301-648), à 700 à 900 mètres du VIIe corps d'armée.

41. Le 20 juin 1989, entre 8 h 50 et 9 h 10, un corps du génie iranien, équipé de deux pelleteuses, d'une niveleuse et de 10 camions à benne, a été repéré alors qu'il procédait au transport de sable du point de coordonnées (509-379) au village d'Ali Dhahir pour ouvrir une route au point de coordonnées (508-326), à 750 à 1 000 mètres du VIIe corps d'armée.

42. Le 20 juin 1989, entre 8 h 15 et 8 h 20, un corps du génie iranien, équipé d'une pelleteuse, d'un bulldozer, d'un rouleau compresseur, d'une niveleuse et de 6 camions à benne, a été repéré entre les points de coordonnées (698-144) et (648-159), alors qu'il ouvrait des routes à 800 à 1 100 mètres du VIIe corps d'armée.

43. Le 20 juin 1989, à 10 heures, un hélicoptère avait été repéré au point de coordonnées (24-64), alors qu'il survolait, à une altitude de 1 000 mètres, l'est de Michaf, à quatre kilomètres du Ier corps d'armée.

44. Le 20 juin 1989, à 13 heures, quatre soldats iraniens ont été repérés au point de coordonnées (030-657), alors qu'ils procédaient à l'installation d'un nouveau poste de garde à 1,5 kilomètre du Ve corps d'armée.

45. Le 20 juin 1989, à 14 heures, un important poste d'observation, non couvert, a été repéré sur la cote (3 006) au point de coordonnées (033-653), à 1,5 kilomètre du Ve corps d'armée.

46. Le 20 juin 1989, à 18 h 55, une unité iranienne composée d'une quinzaine de soldats a procédé à la distribution de caisses de munitions aux postes situés à l'ouest du barrage "Kanjan", au transfert d'autres caisses du point de coordonnées (162-763) à un abri situé au point de coordonnées (163-758), ainsi qu'à la distribution de quatre caisses à quatre postes situés à 500 mètres du IIe corps d'armée.

47. Le 21 juin 1989, à 11 h 25, un bulldozer a été repéré au point de coordonnées (337-050), alors qu'il élevait un mur de sable en face du Ve corps d'armée.

48. Le 21 juin 1989, entre 7 h 30 et 8 h 20, un corps du génie iranien, équipé de 2 pelleteuses, d'une niveleuse et de 9 camions à benne, a été repéré entre les points de coordonnées (338-579) et (365-497), alors qu'il ouvrait une route à 700 mètres du VIIe corps d'armée.

49. Le 21 juin 1989, à 10 h 30, 25 soldats iraniens ont été repérés au point de coordonnées (245-716), alors qu'ils posaient dans le fleuve D'Arayid des barbelés de 30 mètres de long, à 500 mètres du VIIe corps d'armée.

50. Le 21 juin 1989, à 10 heures, quatre soldats iraniens ont été repérés au point de coordonnées (928-841), alors qu'ils renforçaient un poste de tir situé au niveau du premier mur de protection iranien, à 400 mètres du IIIe corps d'armée.

51. Le 21 juin 1989, entre 9 h 15 et 10 h 30, un corps du génie iranien, équipé d'une pelleteuse et de 2 camions à benne, a été repéré entre les points de coordonnées (518-423) et (501-331), alors qu'il ouvrait une route à 650 à 700 mètres du VIIe corps d'armée.

52. Le 21 juin 1989, à 9 h 10, la partie iranienne a installé une mitrailleuse de calibre moyen au point de coordonnées (517-425), à 600 mètres du VIIe corps d'armée.

53. Le 21 juin 1989, entre 6 h 20 et 8 h 20, un corps du génie iranien, équipé de 3 pelleteuses, de 2 rouleaux compresseurs, d'une niveleuse et de 10 camions à benne, a été repéré entre les points de coordonnées (698-144) et (5891-99), alors qu'il ouvrait une route à 1 100 à 3 000 mètres du VIIe corps d'armée.

54. Le 21 juin 1989, à 11 h 50, sept soldats ont été repérés au point de coordonnées (908-268), alors qu'ils procédaient à la construction d'un nouvel abri dans le mont Surin, à 3 kilomètres du Ier corps d'armée.

55. Le 21 juin 1989, à 19 h 10, un corps du génie iranien, équipé d'une pelleteuse et de 2 camions à benne, a été repéré au point de coordonnées (302-635), alors qu'il ouvrait une route à 900 mètres du VIIe corps d'armée.

56. Le 22 juin 1989, entre 7 h 55 et 9 h 35, un corps du génie iranien, équipé de 2 pelleteuses, d'un rouleau compresseur, d'une niveleuse et de 9 camions à benne, a été repéré entre les points de coordonnées (338-579) et (365-597), alors qu'il ouvrait des routes à 700 mètres du VIIe corps d'armée.

57. Le 22 juin 1989, entre 9 heures et 9 h 20, un corps du génie iranien, équipé de 2 pelleteuses et de 8 camions à benne, a été repéré entre les points de coordonnées (506-327) et (543-285), alors qu'il ouvrait des routes à 750 mètres du VIIe corps d'armée.

58. Le 22 juin 1989, entre 6 heures et 7 heures, un corps du génie iranien, équipé de 2 pelleteuses, de 3 bulldozers, de 2 rouleaux compresseurs et de 10 camions à benne, a été repéré entre les points de coordonnées (698-139), (648-159) et (653-156), alors qu'il ouvrait des routes à 600 à 700 mètres du VIIe corps d'armée.

59. Le 22 juin 1989, à 12 heures, une pelleteuse a été repérée au point de coordonnées (1192), alors qu'elle procédait à la consolidation de la route menant à la côte (2310), à 3,5 kilomètres du Ier corps d'armée.

60. Le 22 juin 1989, entre 7 h 30 et 13 h 15, la partie iranienne a procédé à des travaux de réfection du pont situé au point de coordonnées (9412) et du pont situé au point de coordonnées (9312), à 500 à 1 300 mètres du IIe corps d'armée.

61. Du 22 juin 1989, à 18 h 40, jusqu'au lendemain à 0 h 40, un corps du génie iranien, équipé de 2 pelleteuses, d'une niveleuse et de 4 camions à benne, a été repéré entre les points de coordonnées (506-442) et (494-372), alors qu'il ouvrait une route à 650 à 750 mètres du VIIe corps d'armée.

62. Le 22 juin 1989, entre 15 h 30 et 16 heures, la radio de campagne de la partie iranienne a diffusé une émission en langue arabe dénigrant l'Iraq, à partir du point de coordonnées (928-841) et à 500 mètres de distance du IIIe corps d'armée.

63. Le 22 juin 1989, à 9 h 30, une unité iranienne composée de sept soldats a été repérée au point de coordonnées (033-653), alors qu'elle procédait à la construction d'une tranchée de communication et d'un nouveau poste de garde, à 1,5 kilomètre du Ve corps d'armée.

64. Le 22 juin 1989, à 17 heures, un corps du génie iranien, équipé d'une pelleteuse et de 2 camions à benne, a été repéré au point de coordonnées (300-637), alors qu'il ouvrait une route à 900 mètres du VIIe corps d'armée.

65. Le 23 juin 1989, entre 8 heures et 11 h 35, un corps du génie iranien, équipé de 2 pelleteuses, d'une niveleuse et de 9 camions à benne, a été repéré entre les points de coordonnées (338-587) et (234-726), alors qu'il ouvrait une route à 700 à 900 mètres du VIIe corps d'armée.

66. Le 23 juin 1989, entre 9 heures et 10 h 20, un corps du génie iranien, équipé d'une pelleteuse, d'un bulldozer et de 8 camions à benne, a été repéré au point de coordonnées (517-433), alors qu'il ouvrait une route à 900 mètres du VIIe corps d'armée.

67. Le 23 juin 1989, à 8 heures, un corps du génie iranien, équipé d'un bulldozer, d'un rouleau compresseur, d'une niveleuse et de 8 camions à benne, a été repéré au point de coordonnées (648-159), alors qu'il ouvrait une route à 1 000 mètres du VIIe corps d'armée.

68. Le 23 juin 1989, à 11 h 35, trois éléments des forces iraniennes ont été repérés au point de coordonnées (314-576), alors qu'ils procédaient à la construction d'un poste à 600 mètres du VIIe corps d'armée.

Inondations

La partie iranienne poursuit ses opérations d'inondations visant les unités du troisième corps d'armée. Les eaux ont atteint les niveaux ci-après :

69. Le 17 juin 1989 :

- Du point (907-022) au point (913-876) : 100 à 160 centimètres.
- Du point (913-876) au point (989-731) : 5 à 150 centimètres.
- Du point (678-327) au point (912-291) : 20 à 110 centimètres.
- Du point (912-291) au point (907-022) : 10 à 100 centimètres.

70. Le 18 juin 1989 :

- Du point (907-022) au point (913-876) : 100 à 160 centimètres.
- Du point (913-876) au point (989-731) : 5 à 165 centimètres.
- Du point (678-327) au point (912-291) : 19 à 110 centimètres.
- Du point (912-291) au point (907-022) : 15 à 90 centimètres.

71. Le 19 juin 1989 :

- Du point (907-022) au point (913-876) : 97 à 160 centimètres.
- Du point (913-876) au point (989-731) : 5 à 140 centimètres.
- Du point (678-327) au point (912-291) : 18 à 110 centimètres.
- Du point (912-291) au point (907-022) : 15 à 90 centimètres.

72. Le 20 juin 1989 :

- Du point (907-022) au point (913-876) : 96 à 160 centimètres.
- Du point (913-876) au point (989-731) : 5 à 140 centimètres.
- Du point (678-327) au point (912-291) : 19 à 110 centimètres.
- Du point (912-291) au point (907-022) : 15 à 90 centimètres.

73. Le 21 juin 1989 :

- Du point (907-022) au point (913-876) : 90 à 150 centimètres.
- Du point (913-876) au point (989-731) : 50 à 130 centimètres.
- Du point (678-327) au point (912-291) : 15 à 110 centimètres.
- Du point (912-291) au point (907-022) : 15 à 90 centimètres.

74. Le 22 juin 1989 :

- Du point (907-022) au point (913-876) : 93 à 150 centimètres.
- Du point (913-876) au point (989-731) : 5 à 135 centimètres.
- Du point (678-327) au point (912-291) : 15 à 100 centimètres.
- Du point (912-291) au point (907-022) : 15 à 90 centimètres.

75. Le 23 juin 1989 :

- Du point (907-022) au point (913-876) : 90 à 150 centimètres.
- Du point (913-876) au point (989-731) : 5 à 130 centimètres.
- Du point (678-327) au point (912-291) : 15 à 100 centimètres.
- Du point (912-291) au point (907-022) : 15 à 90 centimètres.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ismat KITTANI